



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ostéoporose

Question écrite n° 92582

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre l'ostéoporose. Cette pathologie à prédominance féminine se caractérise par une diminution de la masse osseuse, et conduit à un risque accru de fracture. L'ostéoporose concernerait ainsi en France, 10 % des femmes à 50 ans, 20 % à 60 ans et atteindrait 40 % à 75 ans. La fréquence des fractures et leurs conséquences posent un réel problème de santé publique. Elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement appelle de ses vœux dans la lutte contre cette pathologie.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92582

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11915

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)